Zeitschrift: Bulletin der Schweizerischen Akademie der Medizinischen Wissenschaften = Bulletin de l'Académie suisse des sciences médicales = Bollettino dell' Accademia svizzera delle scienze mediche

Herausgeber: Schweizerische Akademie der Medizinischen Wissenschaften

Band: 14 (1958)

Heft: 1

Rubrik: Fondation pour bourses en médecine et biologie : 5e raport trisannuel 1955 - 1957

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

C.D. 610 (06.12.055.5)

Fondation pour bourses en médecine et biologie

5e rapport trisannuel 1955–1957

Rappelons tout d'abord que le Comité de notre Fondation a été présidé pendant les premiers 6 ans, après sa création en 1942, par le Prof. *A. de Muralt* de Berne et ensuite, de 1949 à 1954, par le Prof. *A. Werthemann* de Bâle.

Il ressort des rapports trisannuels de mes prédécesseurs, que de 1943 à 1948, le nombre des boursiers a été de 58; en ajoutant 25 prolongations, on obtient un total de 83 bourses. Pour la période de 1949 à 1954, les chiffres correspondants sont les suivants: 47 boursiers, 15 prolongations, soit un total de 62 bourses.

Ainsi qu'il ressort du tableau suivant, la cinquième période trisannuelle se termine par un total de 23 bourses et 8 prolongations, ce qui correspond à peu près à la moitié des chiffres indiqués pour les deux périodes précédentes de 6 ans.

Années	Nombre des boursiers	Total des bourses	Médecine	Sciences
1943–1948	58	83	43	15
1949–1954	47	62	41	6
1955	9	11	9	–
1956	6	10	6	–
1957	8	10	8	–
Total	128	176	107	21

Ce qui frappe est le fait que le nombre des boursiers appartenant aux Facultés des sciences diminue de plus en plus. En effet, pour la première période de 6 ans, les boursiers ès sciences correspondent au 25,9% pour la deuxième période au 12,8% et pour les 3 dernières années, la médecine seule est représentée. Il est probable que ce déséquilibre est la conséquence de l'augmentation des possibilités offertes aux chercheurs dans le domaine des sciences, aussi bien de la part de l'Industrie que du Fonds National Suisse de la Recherche scientifique.

Dans son 4e rapport trisannuel (Bull. schweiz. Akad. med. Wiss. *11*, 172–174, 1955), le Prof. *A. Werthemann* avait souligné que pour les 12 premières années, la proportion entre le nombre des boursiers de la Suisse alémanique et celui de la Suisse romande était de 72:28, c'est-à-dire 2,7:1, et que cette disproportion en faveur des premiers n'était pas due à une préférence pour certaines universités, mais qu'elle était en relation avec le nombre plus petit des demandes provenant de Suisse romande. Il avait d'ailleurs prévu que ce déséquilibre se compensera avec le déplacement de la présidence à Genève.

En effet, il ressort du tableau suivant que pour la cinquième période trisannuelle, il y a eu 12 boursiers suisses alémaniques, 11 boursiers romands, ce qui fait que le rapport pour la totalité des bourses, de 1943 à 1957, est maintenant de 83:39, c'est-à-dire, de 2,2:1.

Années	Bâle	Berne	Zurich	Fribourg	Lausanne	Genève	Total
1943–1948	16	9	17	–	7	9	58
1949–1954	13	9	13	1	3	8	47
1955	1	3	–	–	2	3	9
1956	2	1	2	–	–	1	6
1957	1	2	–	–	1	4	8
Total	33	24	32	1	13	25	128

Il est certain que les séances scientifiques qui ont lieu à la suite des réunions du Conseil font mieux connaître notre Fondation, ce qui a pour conséquence une augmentation du nombre des demandes.

Jusqu'en 1954, 105 candidatures (72,8%) sur 144 demandes ont été retenues. Comme le montre le tableau suivant, la proportion des boursiers par rapport au nombre total des demandes pour la dernière période trisannuelle est de 23:30, c'est-à-dire 76,7%. En d'autres termes, le nombre des demandes qui ont pu être prises en considération est resté sensiblement le même.

Années	Nombre des demandes	Nombre des boursiers	Demandes refusées	Demandes retirées
1955	12	9	1	2
1956	7	6	1	–
1957	11	8	1	2
Total	30	23	3	4
%	100	76.7	10,0	13,3

Rappelons qu'actuellement, le montant des bourses annuelles est le suivant:

pour l'Europe:	célibataire	Fr. 7 200
	marié	Fr. 9 000
pour l'Amérique:	célibataire	Fr. 11 000
	marié	Fr. 12 800

Selon l'avis du Comité, il serait indiqué d'adapter le barême au coût de la vie en prenant comme base un chiffre de Fr. 8 000 pour une bourse de célibataire en Europe, ce qui correspondrait à une augmentation d'environ 11 %.

Ainsi qu'il ressort du tableau suivant, il a été attribué, au cours de ces 3 dernières années, en moyenne un peu plus de 10 bourses par an, y compris les prolongations.

Années	Nombre des bourses						
	Nouvelles bourses	Prolongations	Amérique		Europe		Total
			Mariés	Célib.	Mariés	Célib.	
1955	9	2	6	1	1	3	11
1956	6	4	2	2	22	4	10
1957	8	2	5	2	1	2	10
Total	23	8	13	5	4	9	31
Moyenne par an	$7^2/_3$	$2^2/_3$	$4\,^1/_3$	$1^2/_3$	$1\,^1/_3$	3	$10\,^1/_3$
Somme moyenne versée par an	–	–	55.470	18.330	12.000	21.600	106.400

La somme annuelle versée pour ces bourses est en moyenne de Fr. 106 400, ce qui fait pour chaque bourse en moyenne Fr. 10 300. Actuellement, les 9 donateurs, qui ont pris à leur charge 16 parts de Fr. 5 000, nous versent Fr. 80 000 par an. Tout en les remerciant une fois de plus de leur aide généreuse, j'espère qu'ils donneront suite à notre demande d'augmenter leurs contributions pour que nous ne soyons pas obligés de diminuer le nombre des bourses annuelles.

En terminant ce rapport, je tiens à exprimer également ma gratitude aux membres du Comité dont la collaboration a beaucoup facilité ma tâche.

Le Président: Prof. *A. Franceschetti*

Genève, le 7 décembre 1957.